# Lettre électro du SE-Unsa 67

(n°03, 10/09/20)

03 88 84 19 19 www.se-unsa67.net

## CoVid-19 et règles spécifiques aux personnels au 02/09/2020

**3 catégories de personnels sont actées dans la FAQ gouvernementale du 2 septembre :**

– Les personnels présentant un risque de développer une forme grave d'infection au Covid-19
– Les personnels présentant un facteur de vulnérabilité au Covid-19
– Les personnels vivant avec une personne vulnérable

**Lire la suite…**

Et toujours **toutes les infos sur l'organisation pendant cette crise sanitaire** (protocole, fiches thématiques, scénarii, que faire en cas de…, etc.) sur notre page dédiée que vous retrouverez **ICI**.

## Promotions Hors Classe : enfin une date de report !

**Reportée à une date ultérieure, la CAPD se tiendra finalement le 15 septembre !**

Vous pouvez encore envoyer vos fiches de suivi.

**Fiche de suivi** (en fin d'article ou **ICI**), promouvabilité, barème, …, **en savoir plus**.

## CTSD ajustements carte scolaire : attention à nos RASED !

**Lors de ce CTSD, le nouvel Inspecteur d'Académie, Monsieur GENEVIEVE, a beaucoup insisté sur le « qualitatif », annonçant entre autres qu'il étudiait la possibilité de revoir la carte des RASED pour fermer définitivement les postes non pourvus lors du mouvement.**
Le SE-Unsa 67 a su lui rappeler que jusqu'alors le qualitatif était la règle mais restait dépendant du quantitatif, comprendre du manque criant de moyens.

**Lire notre liminaire**

**Notre compte-rendu et toutes les mesures ICI.**

## Direction : on met la pression !

**Les conditions dans lesquelles les directrices et directeurs d'école exercent leurs missions sont intenables.** Pourtant, rien n'avance concrètement, au risque de voir des personnels s'effondrer et l'École se fragiliser. **Le SE-Unsa a donc déposé une alerte sociale pour mettre la pression sur le ministère afin d'aboutir à des avancées concrètes sur la direction d'école**. Dans ce cadre, le SE-Unsa a été reçu par le ministère le jeudi 3 septembre. Pour amplifier cette action, **le SE-Unsa a besoin de l'ensemble des personnels pour porter la voix des directrices et directeurs d'école.**

**Propositions du SE-Unsa et pétition** (à signer et faire signer)

## Revalorisation : des annonces pas à la hauteur

Depuis le mois de décembre 2019, le ministre annonçait la revalorisation des enseignants, CPE et PsyEN. Initialement, **il était question de 500 millions** d'euros pour le budget 2021. **Ce sera finalement une enveloppe de 400 millions**. **Pour le SE-Unsa, l'enjeu** n'**est** pas celui d'une hausse ponctuelle mais **de remettre en adéquation la valeur du métier avec une rémunération à la hauteur du niveau de compétences et de responsabilité**.

**Tout savoir…**

## Les rendez-vous de carrière 2020/2021

**En 2020-2021**, le rendez-vous concernera donc les enseignants qui seront « boostables » l'année suivante. C'est à dire les collègues :
– **passés au 6ème échelon** entre le 01/09/2019 et 31/08/2020
– **passés au 8ème échelon** entre le 01/032019 et 28-2-2020

– **passés au 9ème échelon** entre le 1-9-2019 et le 31-8-2020

**Rendez-vous de carrière de l'année scolaire 2019-2020** : prolongation des visites jusque fin d'année civile 2020.

**En savoir plus…**

## *Protection fonctionnelle : Quoi ? Quand ? Comment ?*

On entend souvent parler de la **protection fonctionnelle** prévue dans la loi 83-634 mais **qu'est-ce que c'est** exactement ? **Qui peut en bénéficier** ? **Quand puis-je la demander** ? **Quelles sont les démarches** ?

**Tout savoir…**

## *Évaluations nationales CP/CE1 : la surcharge de travail doit être compensée*

Évaluer fait partie des missions des professeurs des écoles. **Mais la saisie des réponses aux évaluations nationales CP et CE1 implique une surcharge de travail que le ministère doit reconnaître et compenser.** Le SE-Unsa demande une décharge horaire pour cette saisie pour tous les enseignants concernés.

**En savoir plus…**

## *Elections au CE : le vote à l'urne n'est plus obligatoire*

**Depuis l'année dernièr**e avec la parution du décret n°2019-838 et de l'arrêté du 19 août 2019, **le vote par correspondance peut être l'unique moyen de participation**. **C'est au directeur** (après consultation du CE) **qu'échoit cette décision**.
La circulaire départementale devrait bientôt paraître en rappelant cette possibilité.

**Tout savoir…**

## *Indemnité pour poste fractionné : ça existe !*

**Affecté sur un support fractionné ? ZIL en remplacement jusqu'à la fin de l'année ? Vous pouvez être éligible au remboursement d'une partie des frais de déplacement.**

Conditions :
- la commune de l'école de rattachement doit être différente des communes des autres écoles
- exercer hors de sa commune de résidence

**Tout savoir…**

## *Rentrée 2020 : ce qui change dans le 1er degré*

**Le SE-Unsa vous présente les nouveautés pour l'année scolaire 2020-2021.**

- Modification des programmes
- Circulaire d rentrée,
- Evaluations CP/CE1,
- Direction d'école,
- Etc.

**En savoir plus…**

# *Pour être plus forts, ensemble, Rejoignez-nous !*

La rentrée, c'est le bon moment pour adhérer ! **ICI**

Notre équipe, nos compétences, nos permanences : ***LÀ***

Suivez-nous ! se-unsa67.net